



ADVENTIST DEVELOPMENT AND RELIEF AGENCY DR CONGO

1995, Avenue des Écuries, Commune de Ngaliema, Kinshasa

Tél.: +243 825 538 602 | contact@adradrcongo.org



PROJET « **PATHWAYS TO STABILITY** »

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT
NATIONAL ET INTERNATIONAL.**

PROCESSUS À UNE ENVELOPPE

DAO N° ADRA/PWS/PROC/002/BMZ/2026

**ACQUISITION ET LIVRAISON DE DEUX (02)
VÉHICULES NEUFS 4x4**

Lot 1: Pick-up 4x4 double cabine.

Lot 2 : Véhicule 4x4 fermé

FINANCEMENT : BMZ, via ADRA Deutschland e.V.

Lieu de livraison : ADRA Goma, Nord-Kivu, République Démocratique du Congo.

Date de publication : 21 août 2026

Date limite : 11 Septembre 2026 à 12h00 (CAT / UTC+2)

*Justice
Compassion
Love*

Table des matières



FICHE SYNTHÉTIQUE DU MARCHÉ.....	5
PARTIE I : AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL ET INTERNATIONAL	6
1. Présentation d'ADRA RDC.....	6
2. Contexte et objet du marché.....	6
3. Disponibilité et urgence opérationnelle	6
4. Clarifications et soumission.	6
5. Réserve d'ADRA RDC.....	7
PARTIE II : INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES	8
1. Portée du dossier	8
2. Conditions d'éligibilité.....	8
3. Coût de préparation de l'offre	8
4. Intégrité, fraude, corruption et conflit d'intérêts.....	8
5. Langue de l'offre	8
6. Addenda et clarifications	8
7. Contenu obligatoire de l'offre	8
8. Forme et présentation de l'offre	9
9. Prix et devise	9
10. Validité de l'offre	9
11. Délai de livraison	9
12. Retrait, remplacement ou modification	9
13. Confidentialité et absence de contact indu	9
14. Vérifications.....	9
PARTIE III : DONNÉES PARTICULIÈRES DE L'APPEL D'OFFRES.....	10
Calendrier de la procédure	11
PARTIE IV : MÉTHODE ET CRITÈRES D'ÉVALUATION	11
1. Principes.....	11
2. Étape 1 – Examen administratif et préliminaire (conforme / non conforme).....	11
3.Étape 2 – Conformité technique minimale (conforme / non conforme).....	12
4. Étape 3 – Notation des offres conformes	12
5. Prix évalué – 60 points.....	12
7. Délai de livraison – 20 points.	13
8. Garantie et service après-vente – 15 points	13
9. Expérience et capacité d'exécution – 5 points	13
9. Classement et attribution	13

10. Prix ou délais anormalement bas	14
PARTIE V : CALENDRIER, LISTE DES FOURNITURES ET SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES	15
1. Liste des fournitures et calendrier de livraison	15
2. Règles d'interprétation	15
3. Pièces techniques obligatoires.....	15
4. Options séparées	15
5. Interdiction de substitution.....	15
SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES MINIMALES – LOT 1.....	16
SPECIFICATIONS TECHNIQUES MINIMALES – LOT 2.....	17
PARTIES VI : LIVRAISON, INSPECTION, RÉCEPTION, GARANTIE ET PAIEMENT	19
1. Conditions de livraison	19
2. Préparation avant livraison.....	19
3. Inspection préalable.....	19
4. Documents et éléments remis à la livraison	19
5. Réception provisoire	19
6. Réception définitive	19
7. Non-conformité et remplacement	20
8. Garantie	20
9. Formation et remise en main.....	20
10. Paiement.....	20
11. Avance	20
12. Pénalités de retard.....	20
PARTIES VII : CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DU CONTRAT.....	20
1. Documents contractuels et ordre de priorité	20
2. Prix ferme.....	20
3. Propriété et risques.....	21
4. Obligations du fournisseur.....	21
5. Obligations d'ADRA RDC.....	21
6. Sous-traitance et cession	21
7. Force majeure	21
8. Suspension et résiliation pour défaut	21
9. Résiliation pour convenance	21
10. Confidentialité et utilisation du nom d'ADRA	21
11. Éthique, sauvegarde et travail des enfants	22
12. Sanctions et lutte contre le blanchiment	22
13. Audit et conservation des pièces	22



14. Notification	22
15. Taxes et droits.....	22
16. Risques de transport	22
17. Responsabilité.....	22
18. Défauts cachés.....	22
19. Règlement des différends	22
20. Entrée en vigueur.....	23
ANNEXE 1 : FORMULAIRE D'IDENTIFICATION DU SOUMISSIONNAIRE	23
ANNEXE 2 : LETTRE DE SOUMISSION.....	25
ANNEXE 3A : TABLEAU DE CONFORMITÉ TECHNIQUE – LOT 1	26
ANNEXE 3B : TABLEAU DE CONFORMITÉ TECHNIQUE – LOT 2.....	29
ANNEXE 4 : BORDEREAU DES PRIX.....	30
ANNEXE 5 : ENGAGEMENT DE LIVRAISON, GARANTIE ET SERVICE APRÈS-VENTE.....	32
ANNEXE 6 : EXPÉRIENCE DANS DES MARCHÉS SIMILAIRES	33
ANNEXE 7 : AUTORISATION DU FABRICANT / PREUVE DE SOURCE	34
ANNEXE 8 : DÉCLARATIONS D'INTÉGRITÉ ET DE CONFLIT D'INTÉRÊTS.....	35
ANNEXE 9 : MODÈLE D'ACCORD DE MARCHÉ	36
ANNEXE 10 : LISTE DE CONTRÔLE AVANT SOUMISSION.....	37



FICHE SYNTHÉTIQUE DU MARCHÉ

Rubrique	Disposition
Acheteur / Pouvoir adjudicateur	ADRA RDC
Projet	Pathways to Stability
Titre complet du projet	Soutien aux personnes déplacées à l'intérieur du pays, aux rapatriés et aux communautés d'accueil touchés par les conflits, grâce à des interventions WASH tenant compte des questions de genre, à la mise en place de moyens de subsistance durables et à la protection sociale à Nyiragongo, dans le Nord-Kivu.
Numéro du projet	G22 E6050-3036/006
Source de financement	BMZ, via ADRA Deutschland e.V.
Référence du DAO	ADRA/PWS/PROC/002/BMZ/2026
Objet	Acquisition et livraison de deux véhicules neufs 4x4
Allotissement	Deux lots distincts ; offre possible pour un seul lot ou pour les deux lots
Lot 1	Un Pick-up 4x4 double cabine neuf, diesel, boîte manuelle ou automatique
Lot 2	Un véhicule 4x4 fermé neuf, diesel, cinq portes, boîte manuelle ou automatique
Lieu de livraison	ADRA Goma, Nord-Kivu, République Démocratique du Congo
Procédure	Appel d'offres ouvert national et international - processus à une Enveloppe
Date de publication	21 Août 2026
Date limite des clarifications	28 Août 2026 à 16h00 (CAT / UTC+2)
Date et heure de clôture	11 Septembre 2026 à 12h00 (CAT / UTC+2)
Mode de soumission	Par e-mail à tenders@adradrcongo.org
Validité minimale de l'offre	Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires
Délai maximal de livraison	Trente (30) jours calendaires à compter de la date d'entrée en vigueur du contrat, sauf date ultérieure fixée par ordre de démarrage
Devise de cotation	Dollar américain (USD)
Condition de livraison	Prix rendu au lieu de livraison, transport inclus ; obligations détaillées dans le présent DAO
Garantie de soumission	Non exigée
Principe d'égalité de traitement :	

Aucune préférence géographique ou liée au pays d'établissement du soumissionnaire ne sera appliquée. L'évaluation repose exclusivement sur des critères publiés, objectifs, vérifiables et identiques pour tous les soumissionnaires.

PARTIE I : AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL ET INTERNATIONAL

1. Présentation d'ADRA RDC

ADRA RDC est une organisation non gouvernementale humanitaire et de développement à but non lucratif, membre du réseau Adventist Development and Relief Agency. Elle met en œuvre des interventions d'urgence, de résilience et de développement au bénéfice des populations vulnérables en République Démocratique du Congo.

2. Contexte et objet du marché

Dans le cadre du projet « Pathways to Stability », financé par BMZ via ADRA Deutschland e.V., ADRA RDC prévoit l'acquisition de deux véhicules 4x4 destinés aux déplacements opérationnels, à la supervision des activités, à la coordination terrain et à l'appui logistique du projet.

ADRA RDC invite les concessionnaires, distributeurs agréés, fournisseurs spécialisés et entreprises légalement établies à soumettre une offre technique et financière pour les lots suivants :

Lot	Description	Quantité	Livraison
1	Pick-up 4x4 double cabine neuf, diesel, quatre portes, boîte manuelle ou automatique	1	ADRA Goma, Nord-Kivu
2	Véhicule 4x4 fermé neuf, diesel, cinq portes, boîte manuelle ou automatique.	1	ADRA Goma, Nord-Kivu

Le soumissionnaire peut présenter une offre pour un seul lot ou pour les deux lots. Chaque lot sera évalué et attribué séparément. Les deux lots peuvent être attribués à un même fournisseur ou à des fournisseurs différents.

3. Disponibilité et urgence opérationnelle

Le besoin étant urgent, le délai de livraison doit être ferme, réaliste et appuyé par des preuves. Toute disponibilité annoncée doit être justifiée par une fiche de stock, des photos récentes, une identification du véhicule lorsqu'elle est disponible, une confirmation du concessionnaire ou un calendrier d'approvisionnement et de transport documenté.

4. Clarifications et soumission.

Les demandes de clarification doivent être adressées exclusivement à procurement@adrdrcongo.org au plus tard le 28 Aout 2026 à 16h00 (CAT / UTC+2). Les réponses et addenda ayant une portée générale seront transmis aux soumissionnaires ayant manifesté leur intérêt et publiés par les mêmes canaux que le DAO, sans révéler l'identité de l'auteur de la question.

Our Purpose Statement: "serving humanity so that all may live as god intended"

Our Values: "Connected, Courageous, Compassionate"

Our Motto: "Justice, Compassion, Love"

Les offres doivent parvenir au plus tard le 11 Septembre 2026 à 12h00 (CAT / UTC+2). L'objet du message doit porter la mention : « DAO ADRA/PWS/PROC/002/BMZ/2026 - Offre véhicules 4x4 - [Numéro Lot] [Nom du soumissionnaire] ». L'heure de réception enregistrée par la messagerie d'ADRA RDC fait foi. Toute offre reçue après l'échéance sera rejetée.

5. Réserve d'ADRA RDC

ADRA RDC n'est pas tenue d'accepter l'offre la moins chère ni toute offre reçue. Elle se réserve le droit de rejeter une offre non conforme, d'attribuer un seul lot, d'annuler la procédure pour un motif dûment documenté ou de demander des clarifications ne modifiant pas la substance d'une offre. Aucune indemnité n'est due aux soumissionnaires au titre de la préparation ou de la soumission de leur offre.



Fait à Kinshasa, le 21 août 2026

Pour ADRA RDC

Philippe AGBOVOR
Directeur Pays

PARTIE II : INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

1. Portée du dossier

Le présent dossier définit les conditions de participation, le contenu des offres, la méthode d'évaluation, les spécifications techniques, les obligations de livraison et les principales clauses contractuelles applicables. Le dépôt d'une offre vaut confirmation que le soumissionnaire a examiné l'ensemble du dossier et obtenu les informations nécessaires à l'établissement de son prix et de son délai.

2. Conditions d'éligibilité

Peut soumissionner toute entreprise légalement constituée et autorisée à commercialiser, distribuer ou exporter des véhicules. Pour les entreprises établies hors de la République Démocratique du Congo, les documents équivalents délivrés dans le pays d'établissement sont acceptés, sous réserve qu'ils permettent de vérifier l'existence légale, l'identité, la régularité fiscale et la capacité de l'entreprise.

Le soumissionnaire ne doit pas être en faillite, liquidation, cessation d'activité, conflit d'intérêts non déclaré, ni sous une sanction ou exclusion empêchant sa participation au marché.

3. Coût de préparation de l'offre

Tous les coûts liés à la préparation, à la traduction, à la soumission, aux inspections préalables ou aux clarifications sont supportés par le soumissionnaire, quel que soit le résultat de la procédure.

4. Intégrité, fraude, corruption et conflit d'intérêts

ADRA RDC exige le respect des normes les plus strictes d'intégrité. Sont notamment interdits la corruption, la fraude, la collusion, la coercition, l'obstruction, les fausses déclarations, les commissions occultes et toute tentative d'influencer le processus d'évaluation. Tout conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent doit être déclaré. Une violation peut entraîner le rejet de l'offre, la résiliation du contrat et l'exclusion de procédures futures.

5. Langue de l'offre

L'offre et les correspondances sont établies en français. Les fiches techniques officielles du constructeur peuvent être fournies en français ou en anglais. Tout document essentiel établi dans une autre langue doit être accompagné d'une traduction ou d'un résumé fidèle en français.

6. Addenda et clarifications

ADRA RDC peut publier un addendum modifiant le dossier ou la date limite. Les addendas font partie intégrante du DAO et sont communiqués ou publiés par les mêmes canaux que le dossier initial. Le soumissionnaire est responsable de vérifier qu'il dispose de la version la plus récente avant de déposer son offre.

7. Contenu obligatoire de l'offre

- Lettre de soumission conforme à l'Annexe 2, signée par une personne habilitée ;
- Formulaire d'identification du soumissionnaire conforme à l'Annexe 1 ;
- Documents légaux d'existence et d'autorisation d'exercer, ou documents équivalents ;
- Attestation fiscale valide ou document équivalent ;
- Coordonnées bancaires au nom de l'entreprise ;
- Autorisation du fabricant, du concessionnaire ou preuve licite et traçable de la source des véhicules ;



- Offre technique complète, fiches officielles du constructeur, photos et tableaux de conformité signés ;
- Preuve de disponibilité ou calendrier documenté d'approvisionnement et de transport ;
- Références de marchés similaires avec moyens de preuve ;
- Engagement de livraison, garantie et service après-vente ;
- Bordereau des prix détaillé par lot en USD ;
- Déclaration d'intégrité et de conflit d'intérêts conforme à l'Annexe 8.

8. Forme et présentation de l'offre

L'offre doit être transmise sous forme électronique, de préférence en un seul fichier PDF clairement paginé. Les annexes techniques volumineuses peuvent être jointes séparément, à condition d'être identifiées et citées dans le tableau de conformité. Les liens de téléchargement externes ne sont acceptés que si l'accès est immédiat et sans autorisation supplémentaire. Le document principal doit être daté, signé et cacheté lorsque le cachet est d'usage pour l'entreprise.

Une seule offre est admise par soumissionnaire et par lot. Les variantes ne sont pas autorisées. Les équipements ou services proposés en option doivent apparaître séparément après une offre de base entièrement conforme ; ils ne sont pas pris en compte dans le classement des offres.

9. Prix et devise

Tous les prix sont exprimés en dollars américains (USD). Le prix du lot doit comprendre le véhicule, les accessoires obligatoires, la préparation, le transport et tous les coûts relevant du fournisseur jusqu'au lieu de livraison. Les taxes, droits de douane, frais d'immatriculation et autres charges légales doivent être indiqués séparément, avec leurs hypothèses, afin de déterminer le coût total effectivement supporté par ADRA RDC.

Le prix proposé est ferme pendant la période de validité de l'offre et pendant l'exécution du marché. Toute remise doit être inconditionnelle, clairement indiquée et applicable au lot concerné.

10. Validité de l'offre

L'offre demeure valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission. Une offre d'une durée inférieure peut être rejetée. ADRA RDC peut demander, avant l'expiration, une prolongation écrite de la validité sans modification du prix ni de la substance de l'offre.

11. Délai de livraison

Le soumissionnaire indique un délai ferme en jours calendaires. Le délai maximal acceptable est de trente (30) jours calendaires à compter de la date d'entrée en vigueur du contrat, sauf si un ordre de démarrage fixe expressément une date ultérieure. Tout délai doit être appuyé par des éléments permettant d'en vérifier la faisabilité.

12. Retrait, remplacement ou modification

Une offre peut être retirée, remplacée ou modifiée avant la date limite par une notification écrite clairement identifiée. Après la date limite, aucune modification substantielle de prix, de modèle, de délai ou de condition commerciale n'est admise.

13. Confidentialité et absence de contact indu

Les informations relatives à l'examen, à l'évaluation et aux recommandations d'attribution sont confidentielles. Le soumissionnaire ne doit pas contacter les membres du comité d'évaluation au sujet de son offre. Toute communication autorisée passe par l'adresse officielle du marché.

14. Vérifications

ADRA RDC peut vérifier l'authenticité des documents, les références, la disponibilité des véhicules, l'origine, les numéros de châssis, la garantie, la capacité de service après-vente et la situation juridique du soumissionnaire. Toute information fausse, trompeuse ou non vérifiable peut entraîner le rejet de l'offre ou la résiliation du contrat.



PARTIE III : DONNÉES PARTICULIÈRES DE L'APPEL D'OFFRES

Rubrique	Disposition particulière
Référence	DAO N° ADRA/PWS/PROC/002/BMZ/2026
Objet	Fourniture et livraison de deux véhicules 4x4 neufs
Lot 1	Pick-up 4x4 double cabine - quantité : 1
Lot 2	Véhicule 4x4 fermé - quantité : 1
Lieu final de livraison	Bureau ADRA RDC à Goma, Nord-Kivu ; adresse précise communiquée au fournisseur retenu
Langue	Français ; fiches techniques acceptées en français ou en anglais
Devise	USD
Validité de l'offre	90 jours calendaires
Délai maximal acceptable	30 jours calendaires
Garantie minimale	24 mois et/ou 75 000 km, selon la première échéance atteinte
Garantie de soumission	Non exigée
Mode de soumission	Électronique à procurement@adradrcongo.org
Clarifications	Jusqu'au 28 Août 2026 à 16h00 CAT / UTC+2
Clôture	11 Septembre 2026 à 12h00 CAT / UTC+2
Inspection	Inspection documentaire et physique ; inspection préalable possible avant expédition
Paie ment	Virement bancaire dans les 30 jours après réception définitive, facture conforme et remise des documents
Avance	Aucune avance, sauf autorisation écrite exceptionnelle et garantie bancaire acceptable
Pénalité de retard	0,1 % du montant du lot par jour calendaire, plafonnée à 10 %
Droit applicable	Droit de la République Démocratique du Congo





Calendrier de la procédure

Étape	Date / délai
Publication	21 Août 2026
Date limite des clarifications	28 Août 2026 à 16h00
Date limite de soumission	11 Septembre 2026 à 12h00
Évaluation	À partir du 14 Septembre 2026
Notification	Après approbations internes
Signature du contrat	Dans les 3 jours ouvrables suivant la notification
Livraison	Selon le délai ferme retenu, maximum 30 jours

PARTIE IV : MÉTHODE ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

1. Principes

L'évaluation est conduite séparément pour chaque lot, selon une méthode identique pour tous les soumissionnaires. Une offre doit franchir les étapes éliminatoires avant d'être notée. Les clarifications ne peuvent pas servir à corriger une absence substantielle, à changer le modèle offert, à modifier le prix ou à améliorer rétroactivement le délai.

2. Étape 1 - Examen administratif et préliminaire (conforme / non conforme)

Élément vérifié	Exigence
Lettre de soumission signée	Obligatoire à l'échéance
Formulaire d'identification	Obligatoire ; clarification formelle possible
Existence légale / registre de commerce ou équivalent	Obligatoire avant attribution ; document préexistant clarifiable
Situation fiscale ou document équivalent	Obligatoire avant attribution ; document préexistant clarifiable
Coordonnées bancaires au nom de l'entreprise	Obligatoire avant signature ; clarifiable
Déclaration d'intégrité et de conflit d'intérêts	Obligatoire à l'échéance
Pouvoir du signataire	Obligatoire si nécessaire ; clarifiable
Validité de l'offre : 90 jours minimum	Obligatoire à l'échéance



Les éléments qui créent ou modifient l'offre – lettre signée, prix, marque et modèle, délai, validité et engagement d'intégrité – ne sont pas rectifiables après l'échéance. Les preuves administratives préexistantes peuvent uniquement être clarifiées si cela n'altère ni la substance de l'offre ni l'égalité de traitement.

3. Étape 2 - Conformité technique minimale (conforme / non conforme)

- Respect de toutes les exigences techniques marquées « Obligatoire » ;
- Fiche technique officielle correspondant exactement à la marque, au modèle, au moteur et à la transmission proposés ;
- Preuve de source licite et traçable ;
- Preuve de disponibilité ou calendrier d'approvisionnement réaliste ;
- Garantie minimale de 24 mois et/ou 75 000 km selon la première échéance atteinte ;
- Engagement de livraison dans un délai maximal de 30 jours ;
- Acceptation des conditions essentielles de livraison, d'inspection et de paiement.

Règle de conformité :

Toute déviation portant sur l'état neuf, la configuration 4x4, le type de transmission exigé, les seuils minimaux de sécurité, le délai maximal de 30 jours, l'origine ou la garantie minimale est substantielle et entraîne le rejet du lot concerné.

4. Étape 3 - Notation des offres conformes

Critère	Points
Prix évalué rendu au lieu de livraison	60
Délai de livraison ferme et démontré	20
Garantie et service après-vente	15
Expérience et capacité d'exécution	5
TOTAL	100

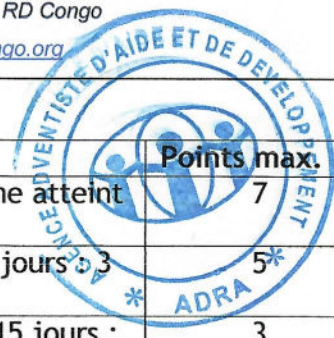
5. Prix évalué - 60 points

Le prix évalué correspond au coût total du lot supporté par ADRA RDC au lieu de livraison : véhicule, accessoires obligatoires, préparation, transport et toute taxe, droit ou charge restant effectivement à la charge d'ADRA RDC. Après correction arithmétique et application des remises inconditionnelles, les différences fiscales ou douanières sont normalisées sur la base d'hypothèses documentées. Les options non demandées sont exclues.

Formule du score financier :

Score prix = (Prix évalué le plus bas ÷ Prix évalué de l'offre) × 60





Sous-critère	Barème	Points max.
Garantie	Au moins 24 mois et 75 000 km, au premier terme atteint : 7 pts ;	7
Délai d'intervention	Prise en charge démontrée ≤ 48 h : 5 pts ; 3 à 5 jours : 3 pts ; 6 à 10 jours : 1 pt ; plus de 10 jours : 0 pt	5*
Pièces de rechange	Disponibilité documentée ≤ 7 jours : 3 pts ; 8 à 15 jours : 2 pts ; 16 à 30 jours : 1 pt ; plus de 30 jours : 0 pt	3

7. Délai de livraison - 20 points.

Délai ferme à compter de la date d'entrée en vigueur du contrat	Points
10 jours calendaires ou moins	20
11 à 20 jours	16
21 à 30 jours	10
Plus de 30 jours	Offre non conforme

Le délai n'est noté que s'il est appuyé par des preuves suffisantes. L'évaluation retient le délai ferme effectivement démontré par les documents de stock, d'approvisionnement et de transport ; une clarification peut confirmer une preuve existante, mais ne peut pas améliorer le délai proposé après l'échéance.

8. Garantie et service après-vente - 15 points

Sous-critère	Barème	Points max.
Garantie	Au moins 24 mois et 75 000 km, au premier terme atteint : 7 pts ;	7
Délai d'intervention	Prise en charge démontrée ≤ 48 h : 5 pts ; 3 à 5 jours : 3 pts ; 6 à 10 jours : 1 pt ; plus de 10 jours : 0 pt	5
Pièces de rechange	Disponibilité documentée ≤ 7 jours : 3 pts ; 8 à 15 jours : 2 pts ; 16 à 30 jours : 1 pt ; plus de 30 jours : 0 pt	3

9. Expérience et capacité d'exécution - 5 points

Éléments vérifiables	Points
Au moins 3 marchés de fourniture de véhicules neufs exécutés au cours des 5 dernières années	5
2 marchés de fourniture de véhicules neufs exécutés	3
1 marché de fourniture de véhicule neuf exécuté	1
Aucune référence vérifiable	0

9. Classement et attribution

Le marché est attribué, par lot, à l'offre substantiellement conforme ayant obtenu le score total le plus élevé, sous réserve des vérifications de diligence raisonnable et des approbations internes. En cas d'égalité, l'offre ayant le meilleur score prix est classée première ; si l'égalité subsiste, le délai le plus court prévaut, puis la meilleure garantie.

Our Purpose Statement: "serving humanity so that all may live as god intended"

Our Values: "Connected, Courageous, Compassionate"

Our Motto: "Justice, Compassion, Love"

10. Prix ou délais anormalement bas

ADRA RDC peut demander des explications détaillées lorsqu'un prix, un délai ou une garantie paraît irréaliste. L'offre peut être rejetée si les explications et preuves ne démontrent pas la faisabilité, la qualité et la capacité d'exécution.



PARTIE V : CALENDRIER, LISTE DES FOURNITURES ET SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

1. Liste des fournitures et calendrier de livraison

Lot	Description	Qté	Destination	Délai maximal	Délai offert
1	Pick-up 4x4 double cabine neuf	1	ADRA Goma	45 jours	À compléter
2	Véhicule 4x4 fermé neuf	1	ADRA Goma	45 jours	À compléter

2. Règles d'interprétation

Les exigences marquées « Obligatoire » constituent des seuils minimaux. Les mentions « type », « comme » ou « ou équivalent » ne désignent pas une marque imposée. Toute équivalence doit être démontrée par une documentation officielle du constructeur et offrir des performances au moins égales à celles exigées.

Le soumissionnaire doit compléter les Annexes 3A et 3B sans modifier le texte des exigences. Toute réserve ou déviation doit être clairement signalée dans la colonne prévue. Le silence, une réponse générale ou la simple mention « conforme » sans preuve ne suffit pas lorsque la fiche technique est exigée.

3. Pièces techniques obligatoires

Document / preuve	Exigence
Fiche technique officielle	Correspondance exacte avec la marque, le modèle, le moteur et la transmission proposés
Photos récentes	Photos du véhicule proposé lorsqu'il est en stock ; à défaut, illustrations officielles et preuve documentée du statut d'approvisionnement
Preuve de disponibilité	Fiche de stock, confirmation du concessionnaire, facture d'approvisionnement ou calendrier documenté
Origine et traçabilité	Certificat d'origine, autorisation du fabricant / concessionnaire ou preuve licite de la source
Garantie et service après-vente	Conditions détaillées, contact, délai d'intervention et disponibilité des pièces
Plan de livraison	Étapes, responsabilités, transport, formalités et date ferme de livraison

4. Options séparées

Les équipements non obligatoires, notamment un treuil homologué, une seconde roue de secours ou un snorkel constructeur, doivent être chiffrés séparément. Ils ne sont pas inclus dans le prix évalué et n'influencent pas le classement.

5. Interdiction de substitution

Le véhicule livré doit être exactement celui qui a été offert et accepté. Aucun changement de marque, modèle, motorisation, transmission, année, origine, numéro de châssis ou spécification n'est autorisé sans accord écrit préalable d'ADRA RDC. Une substitution non autorisée constitue une non-conformité majeure.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES MINIMALES - LOT 1

N°	Rubrique	Spécification minimale	Statut
1	État et condition	Véhicule neuf issu d'un stock récent, jamais utilisé ni immatriculé, non accidenté, non inondé et non reconditionné, avec documents complets ; kilométrage limité aux déplacements logistiques, maximum 1 000 km, déclaré et justifié.	Obligatoire
2	Configuration	Pick-up 4x4 double cabine, 4 portes, conduite à gauche, minimum 5 places avec ceintures de sécurité à toutes les places.	Obligatoire
3	Moteur	Moteur diesel d'une cylindrée comprise entre 2,0 et 4,5 litres, ou motorisation de classe équivalente, évaluée sur la base de la puissance, du couple, de la durabilité et de la compatibilité avec les longues distances, les pistes, le transport du personnel et du matériel, ainsi qu'avec le carburant disponible localement.	Obligatoire
4	Transmission / 4x4	Boîte manuelle ou automatique ; système 4x4 avec gamme courte (mode 4L), ou système 4x4 de traction hors route équivalent, approuvé par le constructeur et adapté aux terrains difficiles.	Obligatoire
5	Châssis ; Suspension et Garde au sol	Châssis et système de suspension robustes, conçus pour une utilisation prolongée sur des routes non revêtues, des terrains accidentés et dans des conditions de terrain difficiles. Garde au sol minimale d'environ 210 à 215 mm, ou configuration tout-terrain équivalente certifiée par le constructeur, offrant des capacités, une durabilité et une aptitude comparables pour les routes accidentées, les sentiers difficiles et les opérations tout-terrain.	Obligatoire
6	Charge utile et plateau	Charge utile minimale 900 kg ; plateau arrière durable avec protection intérieure / bed liner et points d'arrimage.	Obligatoire
7	Capacité du réservoir / Type carburant	Capacité de préférence d'au moins 80 litres, ou autonomie opérationnelle équivalente démontrée par le soumissionnaire ; diesel (gasoil).	Obligatoire
8	Consommation Mixte (urbain / extra urbain)	Consommation mixte raisonnable, appuyée par les données du constructeur ; seuil de référence : maximum 20 L/100 km ; ou performance équivalente dûment justifiée.	Obligatoire

N°	Rubrique	Spécification minimale	Statut
9	Freinage et sécurité		Obligatoire

Our Purpose Statement: "serving humanity so that all may live as god intended"

Our Values: "Connected, Courageous, Compassionate"

Our Motto: "Justice, Compassion, Love"

		ABS, répartition électronique du freinage, contrôle de stabilité ou système équivalent, airbag conducteur et passager, ceintures à toutes les places.	
10	Confort	Climatisation efficace, direction assistée, vitres électriques, verrouillage central, radio USB/Bluetooth et tapis de sol résistants.	Obligatoire
11	Roues et pneus	Pneus tout-terrain ou mixtes adaptés aux routes, aux pistes et aux conditions hors route, montés sur des jantes approuvées par le constructeur ; roue de secours complète, cric et clé de roue.	Obligatoire
12	Protection et portage	Pare-chocs renforcé, pare-buffle ou système de protection avant équivalent, ainsi qu'un porte-bagages de toit métallique ou une solution de portage équivalente, d'origine constructeur ou homologués, compatibles avec les airbags et les autres dispositifs de sécurité, et installés sans annuler la garantie ; marchepieds, bavettes et dispositif de remorquage.	Obligatoire
13	Accessoires de sécurité	Extincteur minimum 2 kg, deux triangles, trousse de premiers secours, deux gilets réfléchissants, câble de remorquage, câbles de démarrage et trousse d'outils.	Obligatoire
14	Couleur	Blanc, gris clair ou autre couleur neutre soumise à l'approbation d'ADRA RDC.	Obligatoire
15	Documentation	Facture originale, certificat d'origine, conformité constructeur, documents d'importation applicables, manuel utilisateur, carnet d'entretien, garantie, deux jeux de clés, numéros de châssis et moteur.	Obligatoire
16	Garantie	Minimum 24 mois et/ou 75 000 km, selon la première échéance atteinte ; pièces et main-d'œuvre incluses pour les défauts couverts.	Obligatoire

SPECIFICATIONS TECHNIQUES MINIMALES - LOT 2

N°	Rubrique	Spécification minimale	Statut
1	État et condition	Véhicule neuf issu d'un stock récent, jamais utilisé ni immatriculé, non accidenté, non inondé et non reconditionné, avec documents complets ; kilométrage limité aux déplacements logistiques, maximum 1 000 km, déclaré et justifié.	Obligatoire
2	Type et configuration	Véhicule tout-terrain 4x4 fermé, 5 portes, conduite à gauche, minimum 5 places avec ceintures de sécurité à toutes les places.	Obligatoire
		Moteur diesel d'une cylindrée comprise entre 2,0 et 4,5 litres, ou motorisation de classe équivalente, évaluée sur la base de la puissance, du couple, de la durabilité et de	

Our Purpose Statement: "serving humanity so that all may live as god intended"

Our Values: "Connected, Courageous, Compassionate"

Our Motto: "Justice, Compassion, Love"

3	Moteur	la compatibilité avec les longues distances, les pistes, le transport du personnel et du matériel, ainsi qu'avec le carburant disponible localement.	Obligatoire
4	Transmission / 4x4	Boîte manuelle ou automatique ; système 4x4 avec gamme courte (mode 4L), ou système 4x4 de traction hors route équivalent, approuvé par le constructeur et adapté aux terrains difficiles.	Obligatoire
5	Châssis, Suspension et Garde au Sol	Châssis robuste et système de suspension conçus pour une utilisation soutenue sur des routes non revêtues, des terrains accidentés et dans des conditions de terrain difficiles. Garde au sol minimale d'environ 210 à 215 mm, ou configuration tout-terrain équivalente certifiée par le constructeur, démontrant une capacité, une durabilité et une aptitude comparables pour une utilisation sur des routes accidentées, des pistes difficiles et lors d'opérations hors route.	Obligatoire
6	Capacité du réservoir/ Type carburant	Capacité de préférence d'au moins 80 litres, ou autonomie Opérationnelle équivalente démontrée par le soumissionnaire ; diesel (gasoil).	Obligatoire
7	Consommation Mixte (urbain / extra urbain)	Consommation mixte raisonnable, appuyée par les données du constructeur ; seuil de référence : maximum 20 L/100 km, ou performance équivalente dûment justifiée.	Obligatoire
8	Freinage et sécurité	ABS, répartition électronique du freinage, assistance au freinage, contrôle de stabilité, airbags conducteur et passager ; autres airbags valorisés sans être éliminatoires.	Obligatoire
9	Confort et équipements	Climatisation adaptée à l'habitacle, direction assistée, vitres électriques, verrouillage central, rétroviseurs réglables, radio USB/Bluetooth et tapis de sol résistants.	Obligatoire
10	Roues et pneus	Pneus mixtes ou tout-terrain adaptés aux routes, aux pistes et aux conditions hors route, montés sur des jantes approuvées par le constructeur ; roue de secours complète, cric et clé de roue.	Obligatoire
11	Protection et portage	Pare-chocs renforcé, pare-buffle ou système de protection avant équivalent, ainsi qu'un porte-bagages de toit métallique ou une solution de portage équivalente, d'origine constructeur ou homologués, compatibles avec les airbags et les autres dispositifs de sécurité, et installés sans annuler la garantie ; marchepieds, bavettes et crochet de remorquage.	Obligatoire
12	Accessoires de sécurité	Extincteur minimum 2 kg, deux triangles, trousse de premiers secours, deux gilets réfléchissants, câble de remorquage, câbles de démarrage et trousse d'outils.	Obligatoire
13	Couleur	Blanc, gris clair ou autre couleur neutre soumise à l'approbation d'ADRA RDC.	Obligatoire



14	Documentation	Facture originale, certificat d'origine, conformité constructeur, documents d'importation applicables, manuel utilisateur, carnet d'entretien, garantie, deux jeux de clés, numéros de châssis et moteur.	Obligatoire
15	Garantie	Minimum 24 mois et/ou 75 000 km, selon la première échéance atteinte ; pièces et main-d'œuvre incluses pour les défauts couverts.	Obligatoire

PARTIES VI : LIVRAISON, INSPECTION, RÉCEPTION, GARANTIE ET PAIEMENT

1. Conditions de livraison

Le fournisseur livre le véhicule au lieu indiqué, dans le délai contractuel, transport inclus. Son offre identifie clairement les responsabilités relatives aux formalités, taxes et droits. Le coût évalué comprend l'ensemble des montants qui seront effectivement supportés par ADRA RDC jusqu'à la réception provisoire au lieu de livraison.

2. Préparation avant livraison

- Contrôle technique et préparation complète du véhicule ;
- Vérification des niveaux, de la batterie, des pneus, des accessoires et des équipements de sécurité ;
- Nettoyage intérieur et extérieur ;
- Confirmation écrite du numéro de châssis, du numéro moteur, du modèle, de l'année et du kilométrage ;
- Remise préalable des documents nécessaires à l'inspection et aux formalités.

3. Inspection préalable

ADRA RDC peut effectuer ou faire effectuer une inspection avant expédition, physiquement ou à distance. Cette inspection ne libère pas le fournisseur de son obligation de livrer un véhicule entièrement conforme et ne limite pas le droit d'ADRA RDC de refuser une non-conformité constatée à la réception.

4. Documents et éléments remis à la livraison

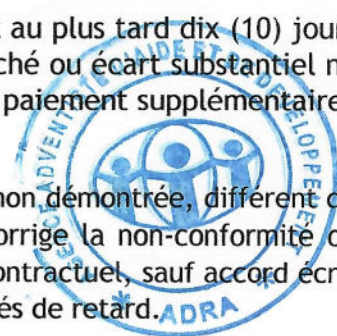
- Facture commerciale conforme ;
- Certificat d'origine et documents de conformité du constructeur ;
- Documents de transport et d'importation applicables ;
- Manuel utilisateur et carnet d'entretien ;
- Certificat et conditions de garantie ;
- Deux jeux complets de clés ;
- Liste et inventaire des accessoires livrés ;
- Tout document nécessaire à l'immatriculation, lorsque cette prestation est incluse.

5. Réception provisoire

À l'arrivée, une commission désignée par ADRA RDC procède à l'identification, à l'inspection physique, au contrôle documentaire et à un essai fonctionnel. La réception provisoire n'est prononcée qu'après constat de conformité du véhicule, des accessoires et des documents. Toute réserve est consignée dans un procès-verbal indiquant le délai de correction.

6. Réception définitive





La réception définitive intervient après la levée de toutes les réserves et au plus tard dix (10) jours ouvrables après la réception provisoire, sous réserve qu'aucun défaut caché ou écart substantiel ne soit constaté. Le refus d'un véhicule non conforme n'ouvre droit à aucun paiement supplémentaire.

7. Non-conformité et remplacement

ADRA RDC peut refuser tout véhicule non conforme, endommagé, d'origine non démontrée, différent du modèle accepté ou dont les documents sont incomplets. Le fournisseur corrige la non-conformité ou remplace le véhicule à ses frais. Cette correction ne prolonge pas le délai contractuel, sauf accord écrit motivé d'ADRA RDC, et n'interrompt pas l'application éventuelle des pénalités de retard.

8. Garantie

La garantie prend effet à la date de réception provisoire. Elle couvre au minimum les défauts de fabrication, les pièces et la main-d'œuvre pendant vingt-quatre (24) mois et/ou 75 000 km, selon la première échéance atteinte. La garantie offerte dans la soumission devient contractuelle lorsqu'elle est supérieure au minimum.

Toute immobilisation due à un défaut couvert doit faire l'objet d'une prise en charge diligente. Les pièces remplacées doivent être neuves et d'origine ou de qualité officiellement approuvée par le constructeur. Une réparation sous garantie ne réduit pas les droits d'ADRA RDC.

9. Formation et remise en main

Lors de la livraison, le fournisseur organise une séance de remise en main couvrant l'utilisation du système 4x4, les contrôles de base, le calendrier d'entretien, les équipements de sécurité et les conditions de garantie. Cette prestation est incluse dans le prix.

10. Paiement

Sauf disposition différente du contrat, le paiement est effectué par virement bancaire dans un délai maximal de trente (45) jours après réception définitive, présentation d'une facture conforme et remise de l'ensemble des documents contractuels. Aucun paiement ne vaut renonciation aux droits d'ADRA RDC au titre de la garantie ou des défauts cachés.

11. Avance

Aucune avance n'est prévue. Toute demande exceptionnelle d'avance doit être clairement présentée dans l'offre et ne pourra être acceptée qu'après autorisation écrite d'ADRA RDC et remise d'une garantie bancaire irrévocable d'un montant équivalent, émise par une banque acceptable.

12. Pénalités de retard

En cas de retard imputable au fournisseur, une pénalité de 0,1 % du montant du lot concerné par jour calendaire de retard peut être appliquée, dans la limite de 10 % du montant du lot. L'atteinte du plafond peut entraîner la résiliation du contrat et le recours à un autre fournisseur, aux risques et frais du fournisseur défaillant.

PARTIES VII : CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DU CONTRAT

1. Documents contractuels et ordre de priorité

Le contrat signé et ses avenants, la notification d'attribution, les données particulières, les spécifications techniques, l'offre technique acceptée, le bordereau des prix accepté, les addendas et les procès-verbaux signés constituent les documents contractuels. En cas de contradiction, l'ordre de priorité est celui indiqué dans l'accord de marché.

2. Prix ferme



Le prix du contrat est ferme et non révisable. Toute modification de prix, de modèle, de quantité, de délai ou de condition essentielle doit faire l'objet d'un avenant écrit signé par les représentants autorisés des deux parties.

3. Propriété et risques

Sauf disposition plus protectrice prévue au contrat, les risques de perte ou de dommage restent à la charge du fournisseur jusqu'à la livraison, l'identification, l'inspection et la signature du procès-verbal de réception provisoire. La propriété est transférée à ADRA RDC à cette même date, sans préjudice des garanties et recours contractuels.

4. Obligations du fournisseur

- Livrer des véhicules authentiques, neufs, conformes et de source licite ;
- Assumer les coûts et responsabilités mis à sa charge ;
- Informer immédiatement ADRA RDC de tout risque de retard ou de non-conformité ;
- Maintenir la capacité de garantie, de service après-vente et de fourniture des pièces ;
- Respecter les lois applicables, les normes de sécurité et les règles d'intégrité ;
- Conserver les documents liés au marché et permettre les vérifications autorisées.

5. Obligations d'ADRA RDC

- Fournir les informations et validations relevant de sa responsabilité ;
- Organiser l'inspection et la réception dans un délai raisonnable ;
- Notifier clairement les réserves ou non-conformités ;
- Effectuer le paiement des biens conformes selon les conditions contractuelles.

6. Sous-traitance et cession

Le fournisseur ne peut céder le contrat ni sous-traiter une obligation substantielle sans accord écrit préalable d'ADRA RDC. L'autorisation éventuelle ne libère pas le fournisseur de sa responsabilité complète.

7. Force majeure

Aucune partie n'est responsable d'un manquement directement causé par un événement imprévisible, irrésistible et extérieur. La partie affectée en informe l'autre par écrit dans les cinq (5) jours calendaires suivant le moment où elle en a connaissance, fournit les preuves disponibles et prend toutes les mesures raisonnables pour limiter les effets. Les difficultés prévisibles d'approvisionnement, l'insuffisance de trésorerie ou une mauvaise planification ne constituent pas un cas de force majeure.

8. Suspension et résiliation pour défaut

ADRA RDC peut suspendre ou résilier tout ou partie du contrat en cas de retard important, non-conformité persistante, fraude, fausse déclaration, violation éthique, faillite, atteinte du plafond des pénalités ou refus de corriger un manquement. Le fournisseur reste responsable des conséquences directes de sa défaillance dans les limites du droit applicable.

9. Résiliation pour convenance

ADRA RDC peut résilier tout ou partie du contrat pour convenance par notification écrite. Le fournisseur est payé pour les biens conformes effectivement livrés et acceptés ainsi que, lorsqu'ils ont été préalablement autorisés, pour certains coûts irrévocables documentés. Aucun bénéfice anticipé sur la partie non exécutée n'est dû.

10. Confidentialité et utilisation du nom d'ADRA



Les informations non publiques reçues dans le cadre du marché sont confidentielles. Le fournisseur ne peut utiliser le nom, le logo, les photos, les références ou les informations d'ADRA RDC à des fins publicitaires sans autorisation écrite préalable.

11. Éthique, sauvegarde et travail des enfants

Le fournisseur respecte les droits humains, l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants, les règles de prévention de l'exploitation et des abus, ainsi que les principes d'intégrité et de sauvegarde applicables à ADRA. Il veille au respect de ces obligations par ses employés, représentants et sous-traitants.

12. Sanctions et lutte contre le blanchiment

Le fournisseur déclare que ni lui, ni ses dirigeants, ni les bénéficiaires effectifs liés au marché ne font l'objet de sanctions empêchant légalement l'exécution du contrat. ADRA RDC peut effectuer les vérifications nécessaires et suspendre le processus en cas de risque identifié.

13. Audit et conservation des pièces

ADRA RDC, le bailleur et leurs auditeurs autorisés peuvent examiner les documents directement liés au marché. Le fournisseur conserve ces documents pendant la durée prévue par le contrat et la réglementation applicable et coopère raisonnablement aux contrôles.

14. Notification

Toute notification contractuelle est faite par écrit aux adresses indiquées dans le contrat. Une notification électronique est valable lorsqu'elle est envoyée à l'adresse officielle et que sa réception peut être démontrée.

15. Taxes et droits

Chaque partie assume les taxes, droits et obligations que la loi ou les conditions de livraison mettent à sa charge. Le fournisseur présente séparément tout montant fiscal ou douanier et ne paie au nom d'ADRA RDC aucun droit ou taxe sans autorisation écrite préalable. Toute exonération éventuelle doit être appliquée uniquement sur la base de documents officiels transmis par ADRA RDC.

16. Risques de transport

Le fournisseur demeure responsable du véhicule pendant le transport, la manutention et jusqu'à sa réception provisoire par ADRA RDC au lieu de livraison.

17. Responsabilité

Le fournisseur répond des pertes, dommages, réclamations et coûts directement causés par son manquement, sa négligence, une fausse déclaration, un défaut de titre ou une violation des droits de tiers. Aucune disposition ne limite la responsabilité en cas de fraude ou de faute lourde, sous réserve du droit applicable.

18. Défauts cachés

La réception et le paiement ne privent pas ADRA RDC du droit d'invoquer un défaut caché, une falsification, une origine illicite ou une non-conformité qui ne pouvait raisonnablement être détectée lors de l'inspection initiale.

19. Règlement des différends

Les parties recherchent d'abord une solution amiable dans un délai de trente (30) jours à compter de la notification du différend. À défaut d'accord, le différend est soumis aux juridictions compétentes de la République Démocratique du Congo, sauf disposition différente convenue dans le contrat signé.



20. Entrée en vigueur

Le contrat entre en vigueur à la date de la dernière signature des représentants autorisés des deux parties, sauf si une date ultérieure est expressément indiquée dans un ordre de démarrage écrit. Aucun engagement verbal ne lie ADRA RDC.

Clause essentielle :

Le fournisseur ne doit engager aucune dépense, expédier aucun véhicule ni considérer le marché comme attribué avant réception d'un contrat ou d'un bon de commande dûment signé par les représentants autorisés d'ADRA RDC.

ANNEXE 1 : FORMULAIRE D'IDENTIFICATION DU SOUMISSIONNAIRE

Rubrique	Information du soumissionnaire
Dénomination légale de l'entreprise	
Forme juridique	
Pays d'incorporation	
Numéro de registre de commerce / incorporation	
Numéro d'identification fiscale	
Adresse physique complète	
Adresse postale	
Téléphone	
Adresse e-mail officielle	
Site web	
Nom du représentant légal	
Fonction du représentant	
Personne de contact pour l'offre	
Téléphone de la personne de contact	
E-mail de la personne de contact	
Nom de la banque	
Adresse de la banque	
Titulaire du compte	
Numéro de compte / IBAN	
Code SWIFT	
Lot(s) soumissionné(s)	Lot 1 / Lot 2 / Lots 1 et 2

Je certifie que les informations ci-dessus sont exactes et que je suis habilité(e) à engager le soumissionnaire.

Our Purpose Statement: "serving humanity so that all may live as god intended"

Our Values: "Connected, Courageous, Compassionate"

Our Motto: "Justice, Compassion, Love"



ADVENTIST DEVELOPMENT AND
RELIEF AGENCY DR CONGO

1995, Avenue des Ecuries, Derrière Ecole Américaine,
C/Ngaliema, Kinshasa, RD Congo

Email : info@adradrcongo.org

Nom : _____ Fonction : _____

Lieu et date : _____

Signature et cachet, si applicable : _____



Handwritten signature/initials.

Our Purpose Statement: "serving humanity so that all may live as god intended"

Our Values: "Connected, Courageous, Compassionate"

Our Motto: "Justice, Compassion, Love"



ANNEXE 2 : LETTRE DE SOUMISSION

À l'attention d'ADRA RDC

Objet : DAO N° ADRA/PWS/PROC/002/BMZ/2026 - Acquisition de deux véhicules neufs 4x4

Nous, soussignés, après examen du dossier d'appel d'offres et de ses éventuels addendas, proposons de fournir et livrer les véhicules du ou des lots indiqués dans notre offre, conformément aux spécifications techniques, aux conditions de livraison et aux prix présentés.

Nous confirmons que notre offre reste valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission et que les prix proposés demeurent fermes pendant cette période et pendant l'exécution du contrat, sauf modification écrite convenue avec ADRA RDC.

Nous certifions que les véhicules proposés sont neufs, de source licite, non accidentés, non reconstruits et conformes aux informations déclarées. Nous autorisons ADRA RDC à vérifier nos références, nos documents, la disponibilité des véhicules, leur origine et notre capacité de service après-vente.

Nous déclarons n'avoir offert ni ne promis aucun avantage indu et ne pas être en situation de conflit d'intérêts non déclaré. Nous acceptons les règles d'intégrité, d'évaluation, d'inspection, de réception et de paiement du présent dossier.

Nous comprenons qu'ADRA RDC n'est pas tenue d'accepter l'offre la moins chère ni toute offre reçue et peut attribuer les lots séparément.

Information	Lot 1	Lot 2
Montant total en USD		
Délai ferme de livraison		
Garantie proposée		
Marque et modèle proposés		

Nom légal du soumissionnaire : _____

Nom et qualité du signataire : _____

Lieu et date : _____

Signature et cachet, si applicable : _____





ANNEXE 3A : TABLEAU DE CONFORMITÉ TECHNIQUE - LOT 1

Le soumissionnaire complète toutes les colonnes et cite la page exacte de la fiche technique ou de la preuve. Une réponse non documentée peut être considérée comme non conforme.

N°	Rubrique	Exigence ADRA	Conforme ?	Caractéristique proposée	Référence / page
1	État et condition	Véhicule neuf issu d'un stock récent, jamais utilisé ni immatriculé, non accidenté, non inondé et non reconditionné, avec documents complets ; kilométrage limité aux déplacements logistiques, maximum 1 000 km, déclaré et justifié.	Oui / Non		
2	Configuration	Pick-up 4x4 double cabine, 4 portes, conduite à gauche, minimum 5 places avec ceintures de sécurité à toutes les places.	Oui / Non		
3	Moteur	Moteur diesel d'une cylindrée comprise entre 2,0 et 3,5 litres, ou motorisation de classe équivalente, évaluée sur la base de la puissance, du couple, de la durabilité et de la compatibilité avec les longues distances, les pistes, le transport du personnel et du matériel, ainsi qu'avec le carburant disponible localement.	Oui / Non		
4	Transmission / 4x4	Boîte manuelle ou automatique ; système 4x4 avec gamme courte (mode 4L), ou système 4x4 de traction hors route équivalent, approuvé par le constructeur et adapté aux terrains difficiles.	Oui / Non		

B



5	Châssis, Suspension et Garde au sol	Châssis et système de suspension robustes, conçus pour une utilisation prolongée sur des routes non revêtues, des terrains accidentés et dans des conditions de terrain difficiles. Garde au sol minimale d'environ 210 à 215 mm, ou configuration tout-terrain équivalente certifiée par le constructeur, offrant des capacités, une durabilité et une aptitude comparables pour les routes accidentées, les sentiers difficiles et les opérations tout-terrain.	Oui / Non		
6	Charge utile et Plateau	Charge utile minimale 900 kg ; plateau arrière durable avec protection intérieure / bed liner et points d'arrimage.	Oui / Non		
7	Capacité Du réservoir/ Type carburant	Capacité de préférence d'au moins 80 litres, ou autonomie opérationnelle équivalente démontrée par le soumissionnaire ; diesel (gasoil).	Oui / Non		
8	Consommation Mixte (urbain /extra urbain)	Consommation mixte raisonnable, appuyée par les données du constructeur ; seuil de référence : maximum 20 L/100 km, ou performance équivalente dûment justifiée.	Oui / Non		
9	Freinage et Sécurité	ABS, répartition électronique du freinage, contrôle de stabilité ou système équivalent, airbags conducteur et passager, ceintures à toutes les places.	Oui / Non		
10	Confort	Climatisation efficace, direction assistée, vitres électriques, verrouillage central, radio USB/Bluetooth et tapis de sol résistants.	Oui / Non		
11	Roues et Pneus	Pneus tout-terrain ou mixtes adaptés aux routes, aux pistes et aux conditions hors route, montés sur des jantes approuvées par le constructeur ; roue de secours complète, cric et clé de roue.	Oui / Non		



12	Protection et portage	Pare-chocs renforcé, pare-buffle ou système de protection avant équivalent, ainsi qu'un porte- bagages de toit métallique ou une solution de portage équivalente, d'origine constructeur ou homologués, compatibles avec les airbags et les autres dispositifs de sécurité, et installés sans annuler la garantie ; marchepieds, bavettes et dispositif de remorquage.	Oui / Non		
13	Accessoires de sécurité	Extincteur minimum 2 kg, deux triangles, trousse de premiers secours, deux gilets réfléchissants, câble de remorquage, câbles de démarrage et trousse d'outils.	Oui / Non		
14	Couleur	Blanc, gris clair ou autre couleur neutre soumise à l'approbation d'ADRA RDC.	Oui / Non		
15	Documentation	Facture originale, certificat d'origine, conformité constructeur, documents d'importation applicables, manuel utilisateur, carnet d'entretien, garantie, deux jeux de clés, numéros de châssis et moteur.	Oui / Non		
16	Garantie	Minimum 24 mois et/ou 75 000 km, selon la première échéance atteinte ; pièces et main-d'œuvre incluses pour les défauts couverts.	Oui / Non		

Réserves ou déviations déclarées : _____

Nom du soumissionnaire : _____

Signature: _____





ANNEXE 3B : TABLEAU DE CONFORMITÉ TECHNIQUE - LOT 2

Le soumissionnaire complète toutes les colonnes et cite la page exacte de la fiche technique ou de la preuve. Une réponse non documentée peut être considérée comme non conforme.

N°	Rubrique	Exigence ADRA	Conforme ?	Caractéristique Proposée	Référence / page
1	État et condition	Véhicule neuf issu d'un stock récent, jamais utilisé ni immatriculé, non accidenté, non inondé et non reconditionné, avec documents complets; kilométrage limité aux déplacements logistiques, maximum 1 000 km, déclaré et justifié.	Oui / Non		
2	Type et configuration	Véhicule tout-terrain 4x4 fermé, 5 portes, conduite à gauche, minimum 5 places avec ceintures de sécurité à toutes les places.	Oui / Non		
3	Moteur	Moteur diesel d'une cylindrée comprise entre 2,0 et 4,5 litres, ou motorisation de classe équivalente, évaluée sur la base de la puissance, du couple, de la durabilité et de la compatibilité avec les longues distances, les pistes, le transport du personnel et du matériel, ainsi qu'avec le carburant disponible localement.	Oui / Non		
4	Transmission /4x4	Boîte manuelle ou automatique ; système 4x4 avec gamme courte (mode 4L), ou système 4x4 de traction hors route équivalent, approuvé par le constructeur et adapté aux terrains difficiles.	Oui / Non		
5	Châssis, Suspension, et Garde au sol	Châssis et système de suspension robustes, conçus pour une utilisation prolongée sur des routes non revêtues, des terrains accidentés et dans des conditions de terrain difficiles. Garde au sol minimale d'environ 210 à 215 mm, ou configuration tout-terrain équivalente certifiée par le constructeur, offrant des capacités, une durabilité et une aptitude comparables pour les routes accidentées, les sentiers difficiles et les opérations tout-terrain.	Oui / Non		
6	Capacité du réservoir/Type carburant	Capacité de préférence d'au moins 80 litres, ou autonomie opérationnelle équivalente démontrée par le soumissionnaire ; diesel (gasoil).	Oui / Non		
7	Consommation Mixte (urbain / extra urbain)	Consommation mixte raisonnable, appuyée par les données du constructeur ; seuil de référence : maximum 20 L/100 km, ou performance équivalente dûment justifiée.	Oui / Non		

Our Purpose Statement: "serving humanity so that all may live as god intended"

Our Values: "Connected, Courageous, Compassionate"

Our Motto: "Justice, Compassion, Love"

8	Freinage et sécurité	ABS, répartition électronique du freinage, assistance au freinage, contrôle de stabilité, airbags conducteur et passager ; autres airbags valorisés sans être éliminatoires.	Oui / Non		
9	Confort et équipements	Climatisation adaptée à l'habitable, direction assistée, vitres électriques, verrouillage central, rétroviseurs réglables, radio USB/Bluetooth et tapis de sol résistants.	Oui / Non		
10	Roues et pneus	Pneus mixtes ou tout-terrain adaptés aux routes, aux pistes et aux conditions hors route, montés sur des jantes approuvées par le constructeur ; roue de secours complète, cric et clé de roue.	Oui / Non		
11	Protection et portage	Pare-chocs renforcé, pare-buffle ou système de protection avant équivalent, ainsi qu'un porte-bagages de toit métallique ou une solution de portage équivalente, d'origine constructeur ou homologués, compatibles avec les airbags et les autres dispositifs de sécurité, et installés sans annuler la garantie ; marchepieds, bavettes et crochet de remorquage.	Oui / Non		
12	Accessoires de sécurité	Extincteur minimum 2 kg, deux triangles, trousse de premiers secours, deux gilets réfléchissants, câble de remorquage, câbles de démarrage et trousse d'outils.	Oui / Non		
13	Couleur	Blanc, gris clair ou autre couleur neutre soumise à l'approbation d'ADRA RDC.	Oui / Non		
14	Documentation	Facture originale, certificat d'origine, conformité constructeur, documents d'importation applicables, manuel utilisateur, carnet d'entretien, garantie, deux jeux de clés, numéros de châssis et moteur.	Oui / Non		
15	Garantie	Minimum 24 mois et/ou 75 000 km, selon la première échéance atteinte ; pièces et main-d'œuvre incluses pour les défauts couverts.	Oui / Non		

Réserves ou déviations déclarées _____

Nom du soumissionnaire : _____

Signature : _____



ANNEXE 4 : BORDEREAU DES PRIX

Our Purpose Statement: "serving humanity so that all may live as god intended"

Our Values: "Connected, Courageous, Compassionate"

Our Motto: "Justice, Compassion, Love"

Le soumissionnaire remplit uniquement le ou les lots pour lesquels il présente une offre. Tous les montants sont exprimés en USD. Les taxes, droits et frais conditionnels sont présentés séparément afin de déterminer, sur une base comparable, le coût total effectivement supporté par ADRA RDC.

Lot	Description	Qté	Prix véhicule	Accessoir es / préparati on	Transport jusqu'à Goma	Taxes / droits / formalités	Immatric ulation	TOTAL ÉVALUÉ ADRA
1	Pick-up 4x4 double cabine neuf	1						
2	Véhicule 4x4 fermé neuf	1						
TOTAL GÉNÉRAL								

Détails commerciaux

Rubrique	Réponse
Devise	USD
Validité de l'offre	_____ jours, minimum 90 jours
Modalité de paiement proposée	
Lieu actuel du ou des véhicules	
Preuve de disponibilité jointe	Oui / Non
Délai ferme rendu au lieu de livraison	_____ jours calendaires
Garantie proposée	_____ mois ou _____ km
Délai d'intervention SAV	
Taxes / droits non inclus et justification	
Options séparées	

Nom, date, signature et cachet, si applicable : _____




ANNEXE 5 : ENGAGEMENT DE LIVRAISON, GARANTIE ET SERVICE APRÈS-VENTE

Rubrique	Engagement du soumissionnaire
Lot concerné	
Marque / modèle / version	
Année de fabrication	
Lieu actuel du véhicule	
Numéro de châssis, si disponible	
Délai ferme de livraison	
Étapes principales du plan de livraison	
Garantie : durée / kilométrage	
Éléments couverts	
Exclusions de garantie	
Délai d'intervention en cas de panne	
Organisation du service après-vente	
Disponibilité et délai des pièces	
Contact technique responsable	
Formation / remise en main incluse	Oui / Non

Nous confirmons que les engagements ci-dessus feront partie intégrante du contrat en cas d'attribution.

Nom du soumissionnaire : _____

Nom du signataire : _____

Lieu et date : _____

Signature et cachet, si applicable : _____



ANNEXE 6 : EXPÉRIENCE DANS DES MARCHÉS SIMILAIRES

Présenter les marchés de fourniture de véhicules exécutés au cours des cinq (5) dernières années. Pour être comptabilisée, une référence doit porter sur au moins un véhicule neuf et être appuyée par un contrat ou bon de commande, ainsi que par une attestation de bonne exécution, un procès-verbal de réception ou des coordonnées vérifiables du client.

N°	Client et pays	Objet / véhicules fournis	Montant et devise	Période	Contact de référence	Preuve jointe
1						
2						
3						
4						

Capacité d'exécution

Élément	Description / preuve
Organisation logistique proposée	
Personnel responsable du marché	
Capacité de financement / approvisionnement	
Plan de transport	
Partenaire ou dispositif de service après-vente	
Autres informations utiles	

Nom, date, signature et cachet, si applicable : _____





ANNEXE 7 : AUTORISATION DU FABRICANT / PREUVE DE SOURCE

À établir sur papier à en-tête du fabricant, du concessionnaire, du distributeur autorisé ou du détenteur légal de la source, ou à remplacer par des documents équivalents démontrant une source licite et traçable.

Nous, soussignés, _____, confirmons que
l'entreprise _____ est autorisée à
proposer et, en cas d'attribution, à fournir le ou les véhicules ci-dessous dans le cadre du DAO N°
ADRA/PWS/PROC/002/BMZ/2026.

Lot	Marque	Modèle / version	Année	Numéro de châssis, si disponible	Disponibilité
1					
2					

Nous confirmons que les véhicules sont neufs, de source licite et couverts par la garantie déclarée dans l'offre. Nous nous engageons à fournir, sur demande, les documents permettant de vérifier l'origine et la traçabilité.

Nom de l'entité émettrice : _____

Nom et qualité du signataire : _____

Adresse, téléphone et e-mail : _____

Lieu et date : _____ Signature et cachet, si applicable : _____

Alternative acceptable :

Lorsque l'autorisation du fabricant n'est pas disponible, le soumissionnaire joint une chaîne documentaire suffisante : preuve d'achat ou de commande, confirmation du concessionnaire, certificat d'origine, document de stock et toute preuve utile de la source licite du véhicule.





ANNEXE 8 : DÉCLARATIONS D'INTÉGRITÉ ET DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

- ☐ Nous déclarons que les informations et documents fournis dans notre offre sont complets, sincères et exacts.
- ☐ Nous déclarons ne pas être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent non déclaré.
- ☐ Nous déclarons n'avoir conclu aucune entente collusoire et n'avoir offert, sollicité ou accepté aucun avantage indu.
- ☐ Nous déclarons ne pas être exclus ou sanctionnés d'une manière empêchant légalement notre participation ou l'exécution du marché.
- ☐ Nous nous engageons à prévenir la fraude, la corruption, le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme, l'exploitation et les abus.
- ☐ Nous nous engageons à ne pas recourir au travail des enfants ni au travail forcé et à respecter les droits fondamentaux des travailleurs.
- ☐ Nous autorisons ADRA RDC, le bailleur et les auditeurs autorisés à vérifier les informations directement liées au marché.
- ☐ Nous nous engageons à informer immédiatement ADRA RDC de tout changement pouvant affecter notre éligibilité ou notre capacité d'exécution.
- ☐ Nous confirmons que les véhicules proposés sont d'origine licite et ne font l'objet d'aucun droit de tiers incompatible avec leur vente.

Nom légal de l'entreprise : _____

Nom et qualité du signataire : _____

Lieu et date : _____

Signature et cachet, si applicable : _____

ANNEXE 9 : MODÈLE D'ACCORD DE MARCHÉ

Le présent accord est conclu entre :

ADRA RDC, dont le siège est situé au 1995, Avenue des Écuries, Commune de Ngaliema, Kinshasa, ci-après dénommée « ADRA RDC » ;

Et _____, légalement représenté(e) par _____, ci-après dénommé(e) « le Fournisseur ».

1. Objet

Le Fournisseur s'engage à fournir et livrer le ou les lots ci-dessous conformément au DAO, à son offre acceptée et aux documents contractuels :

Lot	Description	Quantité	Montant contractuel USD	Délai
1	Pick-up 4x4 double cabine neuf	1		
2	Véhicule 4x4 fermé neuf	1		

2. Documents et ordre de priorité

En cas de contradiction, l'ordre de priorité est : (1) le présent accord et ses avenants ; (2) la notification d'attribution ; (3) les données particulières et spécifications techniques ; (4) l'offre technique acceptée ; (5) le bordereau des prix accepté ; (6) les conditions générales du DAO ; (7) les autres annexes signées.

3. Prix et paiement

Montant total du contrat : USD _____. Le paiement est effectué conformément aux conditions du DAO et aux coordonnées bancaires validées du Fournisseur.

4. Livraison et garantie

Lieu : ADRA Goma. Délai contractuel : _____ jours calendaires. Garantie : _____ mois ou _____ km. Les engagements de service après-vente du Fournisseur font partie intégrante du contrat.

5. Entrée en vigueur

Le présent accord entre en vigueur à la date de sa dernière signature.

Pour ADRA RDC	Pour le Fournisseur
Nom: _____	Nom : _____
Fonction : _____	Fonction : _____
Date : _____	Date : _____
Signature et cachet, si applicable :	Signature et cachet, si applicable :



ANNEXE 10 : LISTE DE CONTRÔLE AVANT SOUMISSION

Document / contrôle	Oui / Non / N.A.
Lettre de soumission signée	
Formulaire d'identification complété	
Documents légaux / registre de commerce ou équivalent	
Document fiscal valide ou équivalent	
Coordonnées bancaires de l'entreprise	
Pouvoir du signataire, si nécessaire	
Autorisation du fabricant / preuve de source	
Fiches techniques officielles	
Photos et preuve de disponibilité	
Tableau de conformité - Lot 1, si soumissionné	
Tableau de conformité - Lot 2, si soumissionné	
Bordereau des prix complété	
Engagement de livraison, garantie et SAV	
Références de marchés similaires et preuves	
Déclaration d'intégrité et de conflit d'intérêts	
Offre valide pendant au moins 90 jours	
Délai de livraison ne dépassant pas 45 jours	
Offre signée, paginée et envoyée avant l'échéance	
Avant l'envoi : Vérifier que l'objet du courriel reprend la référence du DAO, le nom du soumissionnaire et la mention « Offre véhicules 4x4 ». Il appartient au soumissionnaire de s'assurer que les fichiers sont lisibles, complets et reçus avant la date et l'heure limites.	

Nom du soumissionnaire : _____

Nom de la personne ayant vérifié le dossier : _____

Date: _____ Signature : _____

